



COMMUNIQUÉ

L'IATA salue la suspension par l'UE des règles d'utilisation des créneaux aéroportuaires

13 mars 2020 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) accueille favorablement l'annonce de la Commission européenne (CE) qui suspend temporairement jusqu'en juin 2020 la règle du 80-20, dite « on s'en sert ou on le perd », relative aux créneaux aéroportuaires.

Cette décision reflète la situation sans précédent à laquelle fait face l'industrie aérienne. Toutefois, suspendre la règle jusqu'en juin seulement représente le strict minimum pour l'industrie, et une décision sur une suspension complète jusqu'en octobre sera nécessaire d'ici un mois pour permettre aux compagnies aériennes de planifier leurs horaires.

Le virus de la COVID-19 a causé l'effondrement de la demande de voyages aériens à l'échelle mondiale. En raison des exigences de poursuite des opérations dans un créneau aéroportuaire sur au moins 80 % du temps, les compagnies aériennes n'ont pas été en mesure de réagir par des ajustements de capacité. La suspension des règles d'utilisation des créneaux jusqu'en juin va permettre aux compagnies aériennes d'entreprendre la mise en œuvre de mesures en vue de réagir à cette chute sans précédent du trafic, mais cette période est plus courte que ce qu'avaient demandé les compagnies aériennes. Les transporteurs ont besoin que la suspension couvre l'ensemble de la saison (jusqu'en octobre), ce que d'autres autorités de réglementation dans le monde ont déjà accepté. La CE va donc devoir réévaluer la demande d'extension d'ici le 15 avril.

« Les compagnies aériennes sont en crise. L'effondrement de la demande est sans précédent. Et ces compagnies s'efforcent d'ajuster leur capacité à cette situation en rapide évolution. La décision de la Commission de suspendre les règles d'utilisation des créneaux aéroportuaires jusqu'en juin fait en sorte que les compagnies aériennes peuvent prendre ces décisions critiques immédiatement, sans s'inquiéter de l'impact sur la disponibilité future des créneaux. Cette décision était très nécessaire et elle arrive à point. Toutefois, étant donné toutes les incertitudes, il est décevant que la décision ne couvre pas toute la saison », a déclaré Rafael Schwartzman, vice-président régional de l'IATA pour l'Europe.

La décision de la Commission européenne va bénéficier aux compagnies aériennes, aux aéroports et aux passagers de plusieurs façons :

- Cela permet aux compagnies aériennes de planifier leurs horaires et de redéployer les avions et les équipages là où la demande est la plus grande.
- La décision améliore la durabilité économique et environnementale en faisant en sorte que les vols pour lesquels il n'y a pas de demande puissent être annulés.
- Cela assure davantage de flexibilité permettant aux compagnies aériennes de planifier la phase de reprise et de restaurer la capacité aux endroits et aux moments voulus en fonction des besoins.
- L'industrie pourra retourner à la normale aussi rapidement que possible une fois la crise résorbée.

Les compagnies aériennes ont été parmi les plus touchées par l'épidémie de COVID-19. L'IATA estime que leurs revenus pourraient chuter de 113 milliards \$ (19 %) si le virus n'est pas endigué (cette évaluation a été faite avant [l'annonce](#) des restrictions aux voyages touchant les voyageurs vers les États-Unis en provenance de l'espace Schengen). Et l'industrie aérienne sera vitale pour un rétablissement aussi rapide que possible de l'économie mondiale une fois que la COVID-19 sera maîtrisée.

« Les compagnies aériennes mettent en place des mesures d'urgence dans des conditions de trésorerie très difficiles. En plus de l'assouplissement des règles d'utilisation des créneaux, les gouvernements doivent aussi envisager d'autres formes d'aide d'urgence », ajoute M. Schwartzman.

- IATA -

[Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :](#)

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

[Notes aux rédacteurs :](#)

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.